

COUP DE CHAUD !



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.





Bientôt au sortir de l'été (2025) qui bat de nouveaux records de chaleur, le constat de **MédiaChartres** est sans appel, les centres-villes sont de plus en plus exposés aux épisodes caniculaires, la recherche d'ombre est devenu le sport d'été quotidien. **La ville de Chartres** paye aujourd'hui son manque de vision et d'anticipation sur le sujet durant les deux dernières décennies, et à l'inverse, continue de dévégétaliser les rares espaces « **encore** » existant, au « **Profit** » (s) du bétonnage à outrance, dans tous les quartiers (*aucun n'y échappe*).

Laissons l'eau rentrer dans le sol !

Il est **aussi important de planter que de désimperméabiliser**. Cela consiste à *retirer le plus possible de revêtement au sol pour laisser la pleine terre et donc l'eau s'infiltrer dans le sol*.

Chartres et sa multitude, de mauvais exemples !





AVANT



APRÈS

Les ilots de fraîcheur sont quasi inexistants, à l'image du seul parc ombragé en plein centre-ville, [le jardin de l'Évêché](#), fermé depuis des années (2021) et qui reste, à ce jour, **un projet de parking** [...] Les fontaines à eau potable se comptent sur les doigts d'une main et concernant les brumisateurs., c'est simple... ils sont inexistants !



Le plus : Jardin de l'Évêché, les explications du maire (vidéo)

<https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=jardin+de+l%27%c3%a9v%c3%aach%c3%a9+chartres&mid=8BCC30474C1D32BE3F188BCC30474C1D32BE3F18&FORM=VIRE>

Le risque de canicule n'est pas systématiquement pris en compte dans les « politiques d'urbanisme » !

Été 2025 : La France a fait face à une vague de chaleur inédite. Le mois de juin 2025 a été le deuxième le plus chaud jamais enregistré avec une moyenne nationale à **28°C**. Une vague de chaleur inédite qui pourrait devenir récurrente à l'avenir. Selon Météo France, il faut s'attendre à dix fois plus de jours de vague de chaleur en 2100. Un phénomène qui touchera particulièrement durement les grandes villes.



Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (**PNUE**) travaille à l'élaboration d'un manuel pour le refroidissement durable soulignant les meilleures pratiques faciles à mettre en œuvre dans les villes. Ce guide aidera les responsables municipaux à élaborer des feuilles de route en matière de refroidissement durable, adaptées aux besoins et aux possibilités propres à leurs villes.

Exemple à suivre : Dans le cadre du programme « **Action Cœur de Ville** », le centre-ville historique de **Pontoise** fait l'objet d'une intervention spécifique de redynamisation. **Fortement minéralisée et marquée par la présence d'anciennes caves et de carrières abandonnées, la Ville de Pontoise souhaite mettre la végétalisation et les désimperméabilisation des sols au cœur de sa démarche d'aménagement.**



– Plus une surface est minérale et non poreuse, plus elle absorbe le rayonnement du soleil et accumule la chaleur le jour. Ces matériaux omniprésents en ville restituent cette chaleur pendant la nuit et empêchent un refroidissement de la zone » explique **Laurence Eymard**, directrice de recherche émérite au **CNRS** et membre du groupe d'urbanisme écologique de Sorbonne Université. « **L'arbre est le meilleur ami de la lutte contre la chaleur**. D'une part, il apporte de l'ombre et d'autre part, il pompe l'humidité présente dans les sols pour ensuite l'évacuer par évaporation. L'eau en ville peut aussi prendre plus localement la forme de **fontaines**, qui permettent d'abaisser la température de **1 °C**, de **brumisations – 4 °C**

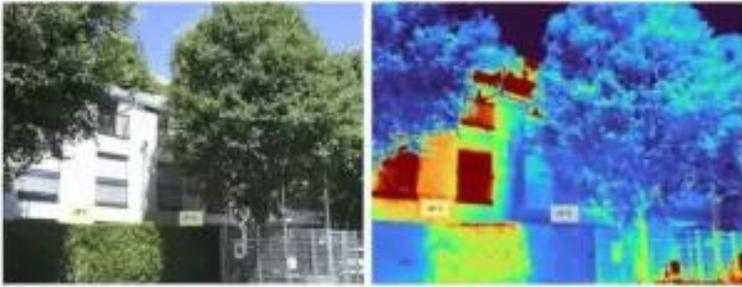
Brumisation et points d'eau : L'installation de brumisateurs dans les espaces publics et la création de points d'eau potable accessibles sont des mesures efficaces pour améliorer le confort thermique des habitants, surtout lors des événements en plein air. Le ressenti de la chaleur est aussi différent en ville. Lorsqu'un piéton marche sur une place avec un revêtement en béton clair, il récupère l'ensoleillement au niveau du visage, ce qui augmente la sensation de chaleur. **Végétalisation des espaces urbains : Les villes plantent des arbres, des plantes et des buissons dans les espaces publics pour créer des zones ombragées et réguler la température. Cela aide à créer des îlots de fraîcheur, qui sont des espaces verts, des bassins d'eau et des fontaines qui permettent de rafraîchir l'air ambiant.**



La « **gérance** » et le bilan de la ville de **Chartres** et de l'**Agglomération**, en matière de protection au réchauffement climatique est... **catastrophique**, car aucune réelle mesure forte, ne figure au programme : passé/présent/future, le maire devra bientôt (**2026**) en répondre, devant ses administrés es, et la tâche s'annonce ardue ! Les « **mesures** » présent par **Chartres** : <https://www.chartres.fr/urgences/plan-canicule/>

MédiaChartres ne doute pas un seul instant, que ce « **passif** » (et d'autres) pèsera lourd dans la balance des prochaines élections municipales (2026) un créneau que ne manquera, sans doute pas de mettre en avant, les prétendants et adversaires, de l'actuel maire ?





Noël Lechable